

**PROCÈS-VERBAL DE LA 214<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA**

Le 27 mai 2022, de 8 h 20 à 16 h 30 (HE)

Réunion hybride : Sheraton Hotel, Toronto, ON | Zoom

<b>Administratrices et administrateurs présents :</b>	
D. Chui, président, PEO K. Baig, présidente élue, OIQ J. Boudreau, présidente sortante, AIGNB A. Anderson, Engineers Yukon A. Arenja, PEO N. Avila, APEGA Ernie Barber, APEGS A. Baril, OIQ M. Belletête, OIQ V. Benz, APEGA G. Connolly, Engineers PEI	A. English, Engineers & Geoscientists BC N. Hill, PEO S. Jha, NAPEG T. Joseph, APEGA D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB K. Reid, PEO D. Spracklin-Reid, PEGNL M. Sterling, PEO N. Turgeon, OIQ M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC C. Zinck, Engineers Nova Scotia
<b>Administratrice absente :</b>	
J. Tink, APEGA	
<b>Conseillère présente du Groupe des chefs de direction :</b>	
L. Daborn, présidente, Groupe des chefs de direction	
<b>Personnes relevant directement du conseil :</b>	
F. George, président, BCCAG P. G. Lafleur, président, BCAPG	G. McDonald, chef de la direction E. Spence, avocate-conseil et secrétaire générale
<b>Observateurs présents :</b>	
C. Bellini, administrateur nommé, PEO J. Bradshaw, chef de la direction, PEGNL N. Colucci, président, PEO C. Cumming, administratrice nommée, Engineers Nova Scotia K. Deluzio, président, DDIC J. Desjarlais, président, APEGS L. Doig, présidente, APEGA S. Grant, TD Assurance M.A. Hodges, vice-présidente, BCCAG K. Hogan, présidente, Engineers Yukon S. Holmes, directrice générale et registraire, APEGS K. King, directrice générale, Engineers Yukon P. Klink, vice-présidente, BCAPG G. Koropatnick, chef de la direction, Engineers Geoscientists MB S. Kresta, vice-présidente, DDIC	J. Landrigan, directeur général et registraire, Engineers PEI P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia V. McCormick, directeur général et registraire, NAPEG D. McLean, président, Engineers Nova Scotia C. McQuillan, président, Engineers PEI M. Milligan, ABET J. Nagendran, chef de la direction et registraire, APEGA W. O'Keefe, président, PEGNL M. Paul-Elias, présidente, AIGNB M. Rose, administratrice nommée, AIGNB A. Silk, président, Engineers Geoscientists MB J. Van der Put, administrateur nommé, APEGA A. Waldie, Géoscientifiques Canada H. Yang, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC J. Zuccon, chef de la direction et registraire, PEO
<b>Membres du personnel présents :</b>	
R. Gauthier, adjointe de direction B. Gibson, gestionnaire, Communications C. Mash, administratrice de la gouvernance R. Melsom, secrétaire, BCCAG D. Menard, directeur, Finances A. Murphy-Dow, administratrice de la gouvernance M. Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle	S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires J. Sendrowicz, spécialiste en planification, événements et conduite du changement J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques J. Taylor, gestionnaire, Affaires publiques H. Theelen, directrice, Planification stratégique et Excellence organisationnelle M. Warcken, gestionnaire, BCAPG

## 1. Ouverture de la réunion

### 1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le président D. Chui ouvre la réunion à 8 h 33 (HE). Il accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

#### ***Motion 2022-05-1D***

#### ***Présentée et appuyée***

***QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.***

#### ***Adoptée***

Les règles et normes de la réunion, qui figurent dans le cahier de travail, sont passées en revue.

D. Chui présente une minute de sécurité, rappelant aux membres du conseil qu'ils devraient assister aux réunions virtuelles uniquement depuis des lieux sécuritaires. Les participants qui sont au volant devraient atteindre leur destination avant de se joindre à une réunion virtuelle.

Il présente également une minute de diversité. Le mois de mai est le Mois du patrimoine asiatique au Canada, une occasion de célébrer les réalisations et les contributions des Canadiens d'origine asiatique dont les histoires sont intimement liées au Canada que nous partageons aujourd'hui. Pour en savoir plus, les participants sont encouragés à visiter le site <https://www.asiapacific.ca/fr/education/anti-racism-resources>.

### 1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré. On rappelle aux participants qu'ils peuvent, le cas échéant, déclarer tout conflit d'intérêts n'importe quand au cours de la réunion.

### 1.3 Examen de la réunion précédente

#### **a) Liste des mesures de suivi**

La liste a été distribuée à l'avance. Toutes les mesures de suivi ont été exécutées.

#### **b) Liste de présence des membres du conseil**

La liste a été distribuée à l'avance. Aucune question n'est soulevée.

## 2. Rapports de la direction

### 2.1 Rapport du président

Un rapport détaillé a été distribué à l'avance. Aucune question n'est soulevée.

### 2.2 Rapport du chef de la direction

G. McDonald indique qu'il envoie par courriel des mises à jour hebdomadaires aux parties prenantes. Il ajoute que les bureaux d'Ingénieurs Canada sont ouverts et qu'en moyenne, 25 % des membres du personnel choisissent de travailler au bureau tous les jours. Ingénieurs Canada est heureux de tenir de nouveau des réunions en personne.

En réponse à une question visant à savoir si des accommodements sont faits pour les ingénieurs ukrainiens réfugiés au Canada, G. McDonald indique que le Groupe des chefs de direction a discuté de ce sujet lors de ses réunions de cette semaine. Il existe des lignes directrices qui seront suivies lorsque l'occasion se présentera, mais à ce jour, aucun organisme de réglementation n'a reçu de demande de la part de personnes appartenant à ce groupe.

### 2.3 Rapport de rendement intermédiaire pour le TR1

G. McDonald indique que le rapport de rendement intermédiaire pour le premier trimestre du Plan stratégique 2022-2025 montre que toutes les priorités sont en bonne voie de réalisation. Les commentaires suivants sont formulés :

- En ce qui concerne la PS1, un membre du conseil fait remarquer que la formulation de certains points des indices de succès de cette priorité laisse entendre que l'enquête apportera de la valeur. G. McDonald confirme que la formulation pourrait être revue.
- Les indicateurs d'état contenus dans le rapport indiquent si l'on s'attend à ce que la priorité en question soit réalisée avant la fin de 2024. On explique que, si les activités d'une priorité ne sont pas achevées à temps, l'indicateur d'état de cette priorité ne sera pas réduit du vert au jaune – à moins que le retard réduise la possibilité de réaliser la priorité (et toutes ses activités) d'ici la fin de la période du plan stratégique. On rappelle que, lorsque le nouveau format de rapport a été élaboré avec le Comité sur la gouvernance, il a été convenu que le personnel indique au conseil si les objectifs des priorités seraient réalisés ou pas d'ici la fin de la période du plan.
- En ce qui concerne la PS3.1, on note qu'il s'agit de la seule priorité pour laquelle une seule activité est planifiée, ce qui explique qu'il n'y ait qu'une seule ligne ombrée pour illustrer le calendrier d'exécution.
- On confirme que la conférence 30 en 30 prend toute l'année à planifier. La charge de travail varie au cours de l'année et comprend la recherche de conférenciers, le marketing, la planification et la tenue de l'événement.

### 2.4 Rapport sur les consultations

K. Baig présente le rapport. Les commentaires suivants sont formulés :

- Un bon nombre des consultations prévues, mais non menées, en 2021 ont été reportées à 2022. Dans la plupart des cas, le report est attribuable à un retard dans les travaux, mais chaque consultation présente des circonstances uniques. La plupart des retards étaient connus au moment de l'élaboration du plan de consultation pour 2022, de sorte qu'il n'y aura pas de surcharge de consultations et que des ressources sont en place pour assumer la charge de travail.
- Il peut être difficile de déterminer si les organismes de réglementation bénéficieraient de plus de temps pour répondre aux consultations, et la rétroaction granulaire requise à ce chapitre est difficile à saisir. On signale qu'Ingénieurs Canada a commencé à accorder des délais de réponse plus longs pour les consultations stratégiques qui devraient nécessiter la participation des conseils des organismes de réglementation.
- En réponse à des commentaires précédents, le personnel regroupe maintenant les consultations, dans la mesure du possible. Aucune donnée n'est disponible pour l'instant pour déterminer si cette approche de regroupement est plus productive pour la collecte des réponses.

### 2.5 Rapport du Groupe des chefs de direction

L. Daborn présente le rapport du Groupe des chefs de direction, qui comprend des mises à jour sur les réunions tenues plus tôt cette semaine, où tous les organismes de réglementation étaient représentés. En réponse à une question sur l'état d'avancement des efforts concernant le droit d'exercice des techniciens et des technologues, L. Daborn indique que cette question en est à diverses étapes au pays et que certains projets de loi sont attendus.

La présentation par diapos sera publiée dans le site des documents de réunion.

## 2.6 Rapport du Groupe des présidents

K. Hogan fait le point sur la réunion du groupe tenue la veille, le 26 mai, où 10 des 12 organismes de réglementation étaient représentés. Au sujet du soutien demandé par le groupe pour l'établissement d'une approche nationale concernant les mesures et la terminologie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), on indique qu'Ingénieurs Canada a déjà entrepris des travaux importants dans ce domaine, qui comprennent la nouvelle formation sur l'EDI qui est offerte à tous les inscrits et hébergée dans le système de modules d'apprentissage d'Engineers & Geoscientists BC. Ingénieurs Canada espère utiliser ce nouveau cours comme modèle pour la production de contenus semblables qui aideront les organismes de réglementation à atteindre leurs objectifs en matière d'EDI.

La présentation par diapos sera publiée dans le site des documents de réunion.

## 3. **Ordre du jour de consentement**

### 3.1 Approbation des procès-verbaux

- a) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 25 février 2022 soit approuvé.
- b) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 6 avril 2022 soit approuvé.

### 3.2 Énoncés de principe nationaux

- a) QUE le nouvel énoncé de principe national suivant soit approuvé :
  - Rôle des Ingénieurs dans la construction d'un Canada sécuritaire et résilient
- b) QUE la version actualisée de l'énoncé de principe national suivant soit approuvée :
  - Approvisionnement

### 3.3 Nominations au BCAPG

QUE les nominations suivantes au BCAPG soient approuvées pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2025 :

- Waguih ElMaraghy, membre hors cadre (second mandat)
- Ray Gosine, membre hors cadre (troisième mandat)
- John Allen Stewart, membre hors cadre (second mandat)
- Nicholas Krouglicof, représentant de la région de l'Atlantique (nouveau membre)
- Diane Kennedy, membre hors cadre (nouveau membre)

### 3.4 Nominations au BCCAG

QUE les nominations suivantes au BCCAG soient approuvées pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2025 :

- Nadia Lehoux, représentante du Québec (deuxième mandat)
- Ian Sloman, représentant de la Saskatchewan et du Manitoba (troisième mandat)

### ***Motion 2022-05-2D***

#### ***Présentée et appuyée***

***QUE les motions de l'ordre du jour de consentement (3.1 à 3.4) soient approuvées au moyen d'une seule motion.***

#### ***Adoptée***

## 4. **Affaires/décisions du conseil**

### 4.1 Processus d'approbation des hypothèses budgétaires

N. Hill présente le processus proposé. Les commentaires suivants sont formulés :

- On signale que, suite aux recommandations formulées en 2018 par le Groupe de travail sur le financement, le personnel utilise l'indice des prix à la consommation pour s'assurer le contrôle des

dépenses lors de la préparation du budget. S'il est approuvé, le nouveau processus d'approbation des hypothèses budgétaires aura une incidence sur cette pratique.

- En raison du calendrier, ce processus n'inclut pas expressément l'approbation par le conseil. Le personnel doit connaître les hypothèses au début du mois de juin afin de préparer l'ébauche de budget à temps pour la réunion d'automne. Si le processus exigeait l'approbation du conseil avant le début des travaux budgétaires, les hypothèses incluses, une fois appliquées, seraient en retard de six (6) mois par rapport aux événements réels.

#### ***Motion 2022-05-3D***

##### ***Présentée et appuyée***

***QUE le conseil, sur recommandation du Comité FAGR, approuve le processus d'approbation des hypothèses budgétaires.***

***Adoptée par la majorité requise des deux tiers***

#### **4.2 Révision des politiques du conseil**

M. Wrinch donne une vue d'ensemble des recommandations du Comité sur la gouvernance en ce qui concerne les politiques mises à jour. Au sujet de la politique du conseil 6.9, BCAPG, on fait remarquer que la section (F) est ambiguë en ce qui concerne le droit de vote des observateurs. On convient d'approuver aujourd'hui la politique « telle quelle » – et le Comité sur la gouvernance réexaminera cette section de la politique, lorsqu'il réalisera son examen annuel, pour s'assurer qu'il est clairement indiqué que les observateurs ne votent pas lors des réunions du BCAPG.

#### ***Motion 2022-05-4D***

##### ***Présentée et appuyée***

***QUE le conseil approuve les politiques révisées suivantes, sur recommandation du Comité sur la gouvernance :***

***i. 6.9, BCAPG***

***iii. 7.2, Liens du conseil avec la FCEG***

***ii. 6.10, BCCAG***

***iv. 7.3, Relations du conseil avec DDIC***

***Adoptée par la majorité requise des deux tiers***

#### **4.3 Rapport d'autoévaluation du conseil**

J. Boudreau présente le rapport, soulignant qu'une grande partie des commentaires reçus sont déjà pris en compte dans le cadre d'autres activités en cours. Deux des trois occasions potentielles ou aspects pouvant être améliorés sont recommandés au comité de 2022-2023 pour inclusion dans son plan de travail. Quant à la recommandation d'envisager d'apporter des améliorations au programme « Camarades du conseil », elle a été mise en œuvre cette année pour les nouveaux membres du conseil. Les commentaires suivants sont formulés :

- On indique qu'il est regrettable que si peu de membres du conseil ont répondu au sondage. Les administrateurs et administratrices sont informés de cette activité, et de son calendrier, plusieurs fois au cours de l'année, et ceux et celles qui n'ont pas encore répondu au sondage reçoivent des rappels ciblés de la part du personnel. La participation au sondage est exigée par la politique. Les administrateurs et administratrices sont encouragés à prévoir du temps pour cette activité en 2023.
- Un membre du conseil fait remarquer qu'il est important de veiller à ce que les réunions prévoient une option de connexion virtuelle pour des raisons d'accessibilité et d'inclusivité.

- L'EDI devrait être une occasion d'apprentissage continu, et non un sujet abordé une seule fois par le conseil lors d'un atelier annuel. Le Comité RH devrait examiner comment la formation continue en matière d'EDI pourrait être mieux intégrée au travail du conseil.

Au cours de la prochaine année, le Comité RH fera rapport sur les progrès réalisés au chapitre des occasions identifiées.

## 5. Rapports

Les comités du conseil présentent leurs comptes rendus, les présentations à l'appui étant accessibles à l'avance dans le site d'Ingénieurs Canada.

### 5.1 BCAPG

P. G. Lafleur présente le compte rendu au nom du BCAPG. Les commentaires suivants sont formulés :

- On fait remarquer que le concept de « cheminement minimum », qui est unique au Canada, est défini comme l'ensemble des cours qui fournissent le plus petit nombre d'unités d'agrément (UA) dans chaque catégorie de contenu de programme d'études du Bureau d'agrément. Alors que 82 % des signataires de l'Accord de Washington intègrent la mesure des intrants et des résultats dans leurs systèmes d'agrément, le Canada se distingue par la granularité de la mesure des intrants des programmes d'études. Le fait que 18 % des signataires ne mesurent pas les intrants ne signifie pas nécessairement qu'ils n'ont pas d'exigences relatives au contenu des programmes d'études – ces exigences pourraient être évaluées d'autres façons.
- En ce qui concerne l'agrément en tant qu'obstacle aux programmes internationaux d'échanges d'étudiants, on demande au Bureau d'agrément avec quelle rapidité une solution pourrait être envisagée. Le Comité des politiques et des procédures (P&P) étudie cette question et essaie d'y trouver une solution cadrant avec le mandat du BCAPG, qui est limité par l'exigence du cheminement minimum. Le Bureau d'agrément a un plan de travail chargé pour 2022, et il s'agit d'une question très complexe à résoudre qui nécessite de consulter les organismes de réglementation. Si ceux-ci fournissent une orientation sur le rôle du permis d'exercice dans la formation de premier cycle, le BCAPG sera alors mieux à même de proposer une solution. On convient qu'il faut tenir une consultation sur cette question dès que possible, afin que le BCAPG puisse indiquer au conseil dans quel délai une recommandation sera présentée. On souligne que l'idéal serait de faire preuve de souplesse et de permettre immédiatement les programmes internationaux d'échanges d'étudiants dans le cadre du système d'agrément actuel, car la demande a augmenté depuis à l'assouplissement des restrictions de voyages liées à la pandémie.
- K. Deluzio précise que DDIC n'est pas contre la mesure des intrants, mais s'oppose vigoureusement à un système de mesure exigeant une analyse heure par heure nécessitant énormément de travail.
- On souligne que l'analyse du sondage sur la responsabilité en matière d'agrément était conçue pour être très sensible; par exemple, le fait qu'une seule personne sur quatre soit en désaccord pouvait déclencher un drapeau rouge pour certains aspects. Pour l'instant, les données sont limitées et peuvent être trompeuses, étant donné qu'il ne s'agit que du premier cycle de collecte de données.

**SUIVI : Le BCAPG tiendra dès que possible une consultation pour recueillir les commentaires des organismes de réglementation sur le rôle du permis d'exercice dans la formation de premier cycle.**

**SUIVI : Le BCAPG indiquera dès que possible à quel moment le conseil examinera une solution visant à faciliter les échanges internationaux d'étudiants dans le cadre du système d'agrément actuel.**

#### 5.2 BCCAG

F. George présente un compte rendu au nom du BCCAG. Aucune question n'est soulevée.

#### 5.3 Comité FAGR

N. Hill fait le point au nom du Comité FAGR, indiquant que le plan de travail 2021-2022 a été exécuté. Aucune question n'est soulevée.

#### 5.4 Comité sur la gouvernance

M. Wrinch présente le compte rendu au nom du Comité sur la gouvernance, indiquant que le plan de travail 2021-2022 a été exécuté. On remercie les membres du comité, et on félicite le personnel de soutien pour leur travail. Aucune question n'est soulevée.

#### 5.5 Comité RH

J. Boudreau fait le point au nom du Comité RH, indiquant que le plan de travail 2021-2022 a été exécuté. Les suggestions suivantes sont formulées :

- Le fait de reconnaître les contributions des membres de comités et du personnel de soutien, lors de la présentation des rapports des comités, constitue une bonne pratique.
- Le conseil pourrait envisager de faire appel à un consultant pour réaliser les évaluations des administrateurs et administratrices dans les années à venir.

#### 5.6 Championne 30 en 30 du conseil

K. Reid fait le point au nom du réseau des championnes et champions 30 en 30. Les commentaires suivants sont formulés :

- La période de rapport sur l'initiative 30 en 30 se termine le 31 décembre 2030, et les données fournies sont basées sur le Rapport national d'enquête sur les effectifs, qui comprend également les critères utilisés pour générer le rapport sur l'initiative 30 en 30.
- PEGNL a récemment atteint l'objectif 30 en 30. J. Southwood indique qu'Ingénieurs Canada a l'intention de célébrer ces jalons importants lors de la publication du Rapport national d'enquête sur les effectifs. Ces célébrations encourageront la poursuite des progrès et permettront aux organismes de réglementation d'apprendre les uns des autres.

#### 5.7 Liste des organisations partenaires

G. McDonald présente la liste annuelle des organisations partenaires. Aucune question n'est soulevée.

#### 5.8 Le point sur le Défi 50-30.

G. McDonald présente la mise à jour annuelle concernant l'engagement du conseil. En réponse à une question sur la source des catégories de genre utilisées, on précise qu'Ingénieurs Canada utilise le cadre de rapport du gouvernement fédéral.

### **6. Comptes rendus annuels des parties prenantes**

Les représentants de DDIC et de la FCEG sont invités à présenter leurs comptes rendus, les présentations à l'appui étant accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada.

### 6.1 Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC)

K. Deluzio, président de DDIC, présente le compte rendu. Après sa présentation, une motion écrite est distribuée pour information aux membres du conseil.

- En réponse au commentaire d'un membre du conseil, K. Deluzio indique que DDIC croit qu'une approche en matière d'agrément axée sur les résultats facilitera l'intégration de l'EDI en tant que paramètre mesurable. Les membres de DDIC sont d'avis que les diplômé.e.s des programmes devraient comprendre les principes d'EDI et savoir comment les appliquer en milieu de travail. À l'heure actuelle, il serait très difficile de déterminer combien d'unités d'agrément (UA) sont nécessaires pour atteindre ce résultat. Les UA ne sont pas le bon outil de mesure pour ce type de connaissances.
- P.G. Lafleur rappelle que le rapport sur l'initiative 30 en 30 découle d'une directive donnée par le conseil d'Ingénieurs Canada. Le processus suivant a été appliqué : le Bureau d'agrément a formé un groupe de travail comprenant deux personnes nommées par DDIC, et un spécialiste de l'EDI a été engagé pour organiser un atelier. À la suite de ce processus, le groupe de travail a formulé les recommandations qui figurent dans le rapport. On indique à DDIC qu'il n'est pas obligatoire de donner suite aux recommandations du rapport; si ces recommandations n'ont pas de sens dans le cadre de l'enseignement supérieur, il n'est pas nécessaire de les accepter.
- S. Kresta, vice-présidente de DDIC, souligne qu'on n'a pas demandé à DDIC de nommer des membres au groupe de travail, mais plutôt de nommer des championnes et champions 30 en 30 qui participeraient aux réunions du groupe de travail.
- K. Baig indique qu'Ingénieurs Canada répondra à la motion de DDIC dans les prochains jours et participera volontiers à toute discussion supplémentaire avant de décider si la consultation sur le rapport 30 en 30 se poursuivra.
- K. Deluzio et S. Kresta réitèrent l'importance de ces questions pour DDIC, soulignant particulièrement les lacunes du processus du groupe de travail du BCAPG. DDIC souhaite comprendre comment ces préoccupations seront traitées.

### 6.2 Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG)

La représentante de la FCEG n'étant pas disponible pour présenter le rapport, on indique que la présentation de l'organisme est accessible dans le site Web.

### 6.3 ABET

M. Milligan, directeur général de l'ABET, présente une mise à jour verbale au nom de l'organisme. L'ABET doit également composer avec la pandémie et déterminer la meilleure façon de fournir des services. L'organisme compte reprendre dès l'automne les inspections et les réunions du conseil en présentiel.

## **7. Élection par acclamation et nominations**

### 7.1 Élection par acclamation de la présidente élue

J. Boudreau fait le point sur le processus menant à l'élection par acclamation de la présidente élue, et félicite N. Hill pour son nouveau rôle.



## 7.2 Nominations au Comité des ressources humaines de 2022-2023

J. Boudreau présente la recommandation du Comité RH. Elle indique que les administrateurs nommés dans la motion se joindront à J. Bradshaw, qui représentera le Groupe des chefs de direction, à Danny Chui, président sortant, à Kathy Baig, présidente, et à Nancy Hill, présidente élue, pour former le comité.

### ***Motion 2022-05-5D***

#### ***Présentée et appuyée***

***QUE le conseil nomme les administrateurs suivants au Comité des ressources humaines de 2022-2023, sur recommandation du Comité RH :***

***a) Geoffrey Connolly***

***b) Michael Wrinch***

***Adoptée***

## **8. Prochaines réunions**

Le calendrier des prochaines réunions du conseil est le suivant :

- 20 juin 2022 (Mont-Tremblant, QC)
- 29 septembre 2022 (Ottawa, ON)
- 12 décembre 2022 (virtuelle)
- 23 février 2023 (Ottawa, ON)
- 5 avril 2023 (virtuelle)
- 26 mai 2023 (Halifax, NS)

Réunions des comités et des groupes de travail de 2022-2023 :

- Comité RH (2022-2023) : 28 mai 2022  
Toronto (Ontario)
- Tous les comités et groupes de travail de 2022-2023 se rencontrent le 20 juin 2022 (Mont-Tremblant, QC)

## **9. Séances à huis clos**

9.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel

### ***Motion 2022-05-6D***

#### ***Présentée et appuyée***

***QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale, l'administratrice de la gouvernance, le directeur des Finances et la gestionnaire des Services aux membres.***

***Adoptée***

**SUIVI : Lors des prochaines réunions, le personnel publiera les présentations à l'intention du conseil sur la plateforme OnBoard.**

9.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

### ***Motion 2022-05-7D***

#### ***Présentée et appuyée***

***QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.***

***Adoptée***

9.3 Administrateurs et administratrices seulement

**Motion 2022-05-8D**

**Présentée et appuyée**

**QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil et les membres du Comité RH.**

**Adoptée**

**10. Clôture**

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 15 h 47 (HE).

*Procès-verbal rédigé par C. Mash pour :*

Danny Chui, P.Eng., FEC, président

Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, secrétaire générale